



Lycée de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

L'ASSOCIATION SPORTIVE du LYCÉE

Mercredi après-midi entre 13h30 et 16h.

L'association sportive (AS) du Lycée de la mer et du littoral permet aux élèves et étudiants adhérents de pratiquer des entraînements réguliers.

Elle s'adresse à TOUS les élèves et étudiants/tes au Lycée de la mer et du littoral, qu'ils soient joueurs compétiteurs ou joueurs loisirs.

L'important étant de pratiquer, découvrir, progresser, s'entretenir, partager et échanger dans la bonne humeur.

Les créneaux d'entraînement sont précisés en début d'année par les enseignants d'EPS en fonction des horaires et de la demande des élèves.

Lors des premières séances, les professeurs d'EPS expliquent le fonctionnement de l'AS puis un temps d'échange permet aux élèves de poser des questions. Une séance d'essai permet aux élèves et étudiants de se faire une idée du fonctionnement et de l'ambiance avant de valider leur inscription.

L'association sportive du Lycée de la mer et du littoral propose des activités encadrées liées au programme scolaire. Par exemple cette année étaient proposés :

- badminton
- arts du cirque
- danse
- volleyball
- baseball

Des activités complémentaires peuvent varier en fonction de la demande et des besoins des élèves : basket, renforcement musculaire, course à pied, tennis de table et pelote basque.

Participation aux courses et événements

Les adhérents de l'AS peuvent participer à différentes rencontres organisées au niveau du district ou départementales par exemple, et cela dans différents sports tels que le badminton, futsal, escalade, natation, sauvetage, surf.

Chaque année, l'AS du lycée participe également au cross départemental.

En mars, l'AS du lycée participe au raid Oléron. Le nombre d'équipes étant limité, la priorité est donnée aux élèves assidus à l'AS ou ceux ayant représenté le lycée lors de championnats.

L'association sportive (AS) du Lycée de la mer et du littoral participe également au trail de la plage à Marennes-Plage et au « run and bike » qui se déroule à l'Embellie.

La cotisation annuelle à l'association sportive est de 22 euros.

Règlement : - par chèque libellé à l'ordre de « association sportive du Lycée de la mer et du littoral »
- en espèces, sous enveloppe à remettre au professeur d'EPS le mercredi



Lycée de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

L'ASSOCIATION SPORTIVE du LYCÉE FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) agissant en tant que
représentant(e) légal(e) de l'élève/ étudiant(e)
né(e) le en classe de l'autorise à participer aux
activités de l'association sportive du Lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc-Le Chapus.

Vos coordonnées

représentant(e) légal(e):	Tél
	E-mail
élève/ étudiant(e) :	Tél
	E-mail

En signant cette fiche d'inscription,

- j'accepte que les informations sur les horaires ou modifications soient envoyées à l'élève/ étudiant(e) ainsi qu'à son/sa responsable légal(e) par le biais de Pronote ou par e-mail.
- j'autorise en cas d'urgence à faire pratiquer toute intervention médicale ou chirurgicale qui s'avérerait nécessaire.
- j'autorise mon enfant à être photographié ou filmé pendant les activités de l'association sportive pour expliquer et promouvoir celle-ci
- je certifie avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (MAIF) pour la couverture des dommages corporels pendant les activités.
- je joins un règlement de 22 euros* permettant à mon enfant de participer aux activités proposées par l'association sportive du Lycée.

Je règle la cotisation annuelle

- par chèque libellé à l'ordre de « association sportive du Lycée de la mer et du littoral »
- en espèces, sous enveloppe à remettre au professeur d'EPS le mercredi

Date :

Signature de la/ du représentant(e) légal(e)